ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2017 2º CIRCONSCRIPTION DU CANTAL (SAINT-FLOUR / MAURIAC)

Madame, Monsieur, Chers Cantaliens,

Le moment du renouvellement est venu.

Nous vous proposons notre compétence et notre connaissance du terrain pour bâtir un **Cantal dynamique**, ouvert et prospère.

Il faut, à l'Assemblée Nationale de Nouveaux Députés **issus de la vie active.**

Nous sommes engagés au quotidien dans la **défense** et la **promotion de la ruralité** dont nous connaissons les besoins.

Porteurs et défendeurs des valeurs de solidarité et d'égalité, nous serons des élus efficaces.



Thierry FONTY Suppleant

43 ans

Exploitant agricole éleveur laitier en production BIO à Champs Sur Tarentaine - Marchal

Conseiller Municipal de Champs sur Tarentaine

Conseiller Communautaire à la Communauté de Communes Sumène-Artense

Elu dans le Mutualisme Agricole et dans la Coopération Agricole

Sapeur pompier volontaire

Trésorier Départemental d'une organisation humanitaire non gouvernementale

Merc Parilean

59 ans Marié, deux enfants

Avocat travaillant à Murat et Saint-Flour
Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes
de Droit Rural
et d'Economie Agricole
Maire Honoraire de Celoux (15)
Chevalier de L'Ordre du Mérite Agricole

À l'écoute des gens



Les petits salaires et les retraites modestes doivent être augmentés très rapidement.

Créer une députation proche du peuple

Pour recréer la confiance entre le peuple et ses élus nationaux mais aussi contribuer à l'effort national, nous préconisons que la <u>rémunération des députés soit</u> limitée au revenu moyen des français.

Il faut en finir avec des avantages disproportionnés qui les coupent des réalités.

Nous voulons le doublement des <u>peines pénales en</u> <u>cas d'infractions</u> commises par les élus dans l'exercice de leurs fonctions et inéligibilité définitive.

De plus, nous demanderons <u>la limitation à deux</u> <u>mandats nationaux</u> successifs, et non pas trois.

Une réelle défense des services « au » public

- Santé (bus médicalisé itinérant, obligation d'exercice des médecins dans les zones déficitaires, suppression du numérus clausus), modernisation urgente de l'hôpital de Mauriac.
- Défense du maillage scolaire rural.
- <u>Défiscalisation</u> complète des petits commerces et artisans ruraux.
- Maintien à tout prix des Bureaux de Poste, en aménageant les horaires selon les besoins des habitants.
- Aucune résignation aux fermetures SNCF.
- Priorité au maintien à domicile des personnes âgées avec les aides correspondantes.
- Augmentation du nombre d'aides soignantes dans les maisons de retraite.

Investir pour la transition écologique et énergétique permettant la création d'emploi

- · Rénovation thermique.
- Très Haut Débit.
- Financement des économies d'énergie.

Encourager la consultation citoyenne

- · Favoriser l'utilisation du numérique,
- Permettre la reconnaissance du vote blanc.

Une protection de notre Agriculture Cantalienne

- · Soutien au développement des circuits courts.
- Valorisation de l'**agriculture familiale** et de qualité avec, surbonification des aides pour les petits exploitants.
- **Défiscalisation de l'ICHN** pour ne plus la prendre en compte dans le chiffre d'affaire.
- Valorisation du modèle cantalien respectueux de l'environnement.
- Lutte contre un modèle agricole toujours plus industriel qui **met en difficulté les paysans modestes.**
- **Réforme des SAFER** et de la législation sur les autorisations d'exploiter.
- **Protection des productions nationales** face à la concurrence déloyale, notamment favorisée par le traité CETA.
- Interdiction des pesticides néonicotinoides (tueurs d'abeilles).

Mesures pour la jeunesse

- **Permis de conduire : prise en charge totale** par l'État pour les jeunes en zone rurale défavorisée.
- Assurance « Auto » **jeune conducteur rural :** création d'un fonds de solidarité national.
- Revalorisation des bourses pour les études.
- Pack « Mobilité » pour les stages formateurs.

Garant des acquis sociaux

- Nous refuserons la modification du Code du Travail par Ordonnances.
- Nous refuserons la <u>diminution de l'**Impôt Sur la**</u>

 Fortune.
- Nous nous opposons au non renouvellement prévu de 120 000 fonctionnaires (dont 70 000 dans les collectivités locales) ce qui aura des conséquences lourdes sur nos territoires déjà abandonnés : encore moins d'infirmières, de maternités, de présence postale, de filières éducatives, de classes, d'employés des collectivités, de gendarmeries...
- <u>Nous refuserons une politique</u> d'austérité promise (coupe dans le budget de la santé : 15 milliards, et 10 milliards de réduction budgétaire à l'encontre des collectivités territoriales).
- Nous nous opposerons à une <u>fiscalité qui favoriserait</u> <u>les gros revenus</u> ainsi qu'à <u>la hausse de la CSG</u> qui viendra diminuer les ressources des retraités modestes.

Vii les Candidats

À l'écoute des gens

Marc Petitjean & Thierry Fonty